



CFDT Paris Siège & Annexes de LCL
15, rue Feydeau - 75002 PARIS / BC 315.43
Tél. : 01.42.95.12.76 ou 10.79 Fax : 01.42.95.12.03
Email : cfdt_csr-rs_siegeannexes@lcl.fr

Informations Médailles du travail

N'hésitez pas à contacter vos représentants CFDT du Siège et Annexes CLICHY

AVANT (Fiscalisée)

Médaille	Gratification	Calcul
20 ans	25 ans	1/14.5ème RBA
30 ans	35 ans	1.25/14.5ème
35 ans	43 ans	1.50/14.5ème
40 ans	48 ans	1.50/14.5ème

APRES (Non fiscalisée)

Médaille	Gratification	Calcul
20 ans	20 ans	1/13ème RBA
30 ans	30ans	1/13ème
35 ans	35 ans	1/13ème
40 ans	40 ans	1/13ème

Cas pratiques – selon vos années de service (tous employeurs compris) :

Moins de 20 ans :
Dès 20 ans, primé(e)
puis, prime à 30,35 et 40 ans

Entre 20 et 25 ans :
Rattrapage immédiat de la prime
de 20 ans
puis, prime à 30, 35 et 40 ans

Entre 26 et 30 ans :
Vous avez perçu à 25 ans
puis, vous aurez la prime à 30,
35 et 40 ans

Entre 31 et 34 ans :
Vous toucherez à 35 ans 1/13ème au
lieu de 1.25/14.5ème, puis celle de 40
certes mais **NON FISCALISEE**

35 ans depuis mai 2010 :
Vous touchez la prime de 35 ans
Puis, celle de 40 ans
MERCI LA CFDT pour ce rattrapage

Entre 36 et 40 ans :
Prime à 40 ans
Précédemment perçue à 48 ans
de service

+ de 40 ans : FELICITATIONS ,
Vous toucherez la prime de 40 ans,
sans attendre 48 ans de service !

AU FINAL ⇒ Toutes les primes seront **NON FISCALISEES**

Nous pourrons toucher les primes des 35 et 40 ans, alors qu'aujourd'hui il fallait rester 43 et 48 ans pour les percevoir. **PENSEZ À DEMANDER VOTRE DIPLÔME !!!**

Renseignements sur INTERNET : Service-Public.fr Formulaire Cerfa N° 11796*01